nom, & par conséquent d'en imaginer & employer de meilleure. Il est vrai que l'industrie conserve la liberté de mieux servir le Public, en substituant au nom *d'eau vulnéraire*, celui *d'eau pour les blessures*, ou autres semblables.

V.

*Observations sur un insecte qui ronge le bled. Extrait du* British - Chronicle. *Année* 1771, *pag.* 547.

Dans plusieurs endroits du Comté de Berk & aux environs des Comtés de Hamp & d'Oxford, on vit au mois de Juillet de l'année derniere une prodigieuse quantité de petites mouches noires qui s'étoient mises dans chaque épi de bled de plusieurs champs, pendant que le grain commençoit à se former.

Il résulta des observations faites à ce sujet, que ces insectes avoient déposé leurs œufs dans les grains, car un curieux qui avoit mis quelques-uns de ces épis dans une petite boîte, apperçut avec le microscope de petits vers qui logés dans les grains, en rongeoient tout l'intérieur & ne laissoient enfin que l'enveloppe.

Ces insectes restent dans la forme de vers tout l'hiver; & quoiqu'ils soient vivans, ils sont dans un état d'engourdissement total & de sommeil continu. Ils se changent ensuite en chrysalides, & vers l'été ils se métamorphosent en mouches. Les femelles pondent leurs œufs dans les grains, quand ceux-ci commencent à se former.

Si on laissoit multiplier cet insecte, il y auroit fort à craindre que dans peu d'années il ne détruisît toute notre récolte de bled de la même maniere qu'une petite mouche, dont parle Kalm, ravagea tous les pois de l'Amérique septentrionale. Cet Auteur respectable & véridique rapporte, dans ses *Voyages*, vol. 1, p. 173, & vol. 2, p. 246, qu'un petit insecte dévora tous les pois dans la Pensilvanie, la Nouvelle-Jersey, la Nouvelle-York & l'Albanie, de sorte que tous les Habitans de cette contrée furent obligés de n'en plus semer. Cet insecte d'abord peu connu, parce qu'il étoit rare, se multiplia prodigieusement dans quelques années. Les femelles déposent un œuf dans presque chaque pois, dans le tems qu'ils sont en fleurs. Quand on a recueilli les pois, on n'y apperçoit extérieurement aucun ver; mais si l'on coupe un pois en deux, on y trouve le ver en dedans. Tout l'hiver l'insecte reste dans le pois & le ronge jusqu'à ce qu'il n'en reste plus que la cosse. Au printems ils deviennent mouches & volent dans toute la campagne pour trouver des pois en fleur & y faire leur ponte.

M. Kalm en apporta quelques-uns de l'Amérique septentrionale en Suede, & en les ouvrant, il vit que la tête de l'insecte commençoit à sortir de chacun de ces pois; s'il l'eût laissé en vie, il auroit rendu le plus mauvais service à la Suede, & il est à présumer qu'il y auroit bientôt fait les mêmes ravages qu'en Amérique. M. Forster qui a traduit en Anglois les voyages de Kalm, ajoute dans une note que cet insecte fait de grands ravages dans quelques contrées méridionales de l'Europe.

Pour en revenir au ver qui ronge notre bled, mon dessein est, en publiant cet avis, d'engager nos Anglois à y faire attention, à examiner s'il s'en trouve dans leurs champs de bled, à faire leurs observations sur cet insecte, & à trouver le moyen, en faisant, par exemple, tremper le nouveau bled dans quelque lessive, de détruire les vers sans nuire au bled & avant qu'ils en ayent rongé l'intérieur. Ces vers sont si petits qu'ils peuvent se tenir cachés en troupe dans un même grain, sans qu'ils soient dérangés ou incommodés lorsqu'on bat le bled &c.

## *A V I S.*

MM. les Abonnés à la Gazette & au Journal de Commerce, d'Agriculture &c. des mois de Juin & Juillet 1771, sont priés de vouloir bien faire remettre le montant de leur abonnement au Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur à Paris, s'ils desirent que ces Ouvrages leur parviennent sans interruption.

### Grains et Farines, &c. a Paris.

Du Mercredi 24 Juin 1772, au Samedi 27 dudit, le froment s'est vendu à la Halle, de 15, 18 l. 10 s. à 21 l. 15 s. *le sept.*; *idem* au Port de la Greve de 18 à 24 l. 10 s. Le seigle, de 13, 14 à 15 liv. 10 s.; l'orge, de 8, 9 livres 10 s. à 10 livres 15 s. aussi *le septier*.

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Mercredi 24 Juin 1772 au Samedi 27 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 16, 18 l. 10 s. à 21 l. ; *idem* au Port de la Grève, de 19 à 20 l. *le septier.*

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'est vendu Porte Saint Michel, le 1 Juillet 1772, de 53 à 54 liv. ; *idem* nouveau de 50 à 51 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 liv. ; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 51 à 52 ; *idem* nouveau, de 49 à 50 ; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg S. Laurent, de 19 à 20 liv ; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 48 à 49 ; *id.* nouveau, de 47 à 48 ; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 1 Juillet 1772.*

| | H | S | |
|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . . | 720 | | marc. |
| Du Mexique à . . . | 715 | | marc. |
| Du Perou à . . . . | 708 | | marc. |
| Les guinées à . . . | 718 | | marc. |
| Ducats à . . . . . | 97 | 15 | once. |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 5 | once. |
| Or à 20 karats à . . | 83 | 10 | once. |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . . | 53 | 10 | marc. |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 15 | marc. |
| Piastres à . . . . . | 48 | 15 | marc. |

## CHANGES DE PARIS, *du 1 Juillet 1771.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 55 ¾ à 7 8e. |
| Londres ..... | 32 ⅛ |
| Hambourg ..... | 181 ¾ à ½ |
| Madrid ..... | 15 1 6 |
| Cadix ..... | 14 19 |
| Livourne ..... | 96 ½ |
| Gênes ..... | 94 ½ |
| Lyon, *Août.* ..... | 1 p. % p. |

## *Lettres de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six derniers mois 1771.*

| Du Lundi 29 Juin 1772 | | Du Mercredi 1 Juillet. | |
|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | |
| Delamotte, six d. mois 1771. | J. | Radix fils, six d. mois 1771. | J. |
| Creuzé, *idem.* | J. | Roytier, *idem.* | L. |
| Certain, *idem.* | J. | Gautier, *idem.* | L. |
| | | Boutray, *idem.* | M. |
| Du Mardi 30. | | Desplaces, *idem.* | Z. |
| *Messieurs* | | ..... | |
| Viellard, six d. mois 1771. | J. | ..... | |
| Defrance, *idem.* | L. | ..... | |
| Cauchy, *idem.* | M. | ..... | |
| Marsollier, *id.* | M. | ..... | |
| Defays, *idem.* | M. | ..... | |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Juin 1772.* | *Lundi 29.* | *Mardi 30.* | *Merc. 1 Juill.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 8 coup. | . . . . . | 1120 1197 ½ . | 1145 47 ½ 50 55 |
| D°. 16es. à 8 cou. | . . . . . | . . . . . | 760 *. . . |
| D°. 8es. à 4 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 4 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | FESTE. | . . . . . | . . . . . |
| Prom. à 5 p. %. . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Prom. à 4 p. %. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Loterie 5e tirage. | . . . . . | 464 . . . . | 464. . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | * à 7 coupons |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel, ...

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1772. Du Mardi 7 Juillet.

## I.

### NOUVELLES ÉTRANGERES.

### DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 15 Juin.*

LES courses de chevaux que l'Angleterre trouve si utiles, qu'on recommande dans d'autres pays, & que l'on venoit d'établir ici, n'auront pas lieu : la derniere s'est faite le 9 dans la plaine située à la porte du Nord : M. le Comte de Ranzau, Gentilhomme de la chasse du Roi, a remporté le Prix de 500 risd.

On vient d'apprendre de Christiansbourg, notre Fort principal sur la côte de Guinée, que le vaisseau François, *l'Expérience*, en étoit parti le 25 Janvier ; que la frégate, le *Christiansbourg*, de notre Compagnie de Guinée, y étoit arrivée le 25 Novembre, que la nouvelle Garnison se trouvoit en très-bon état ; & que la *Quitta*, paquebot de la même Compagnie, en avoit été expédiée pour ce Port. Dans quelques jours, il partira d'ici un autre paquebot pour cette côte.

Le *Prince Royal de Danemarck*, vaisseau de notre Compagnie Orientale, arrive du Bengale avec une riche cargaison.

Dans l'Assemblée de la Compagnie tenue le 10, plusieurs Intéressés proposerent de proroger le terme de la souscription qui ne réussit pas merveilleusement : leur avis fut néanmoins rejetté à la pluralité des voix. Il y aura une nouvelle Assemblée le 17.

### ALLEMAGNE.

DE PRAGUE, *le 9 Juin.*

On mande de Saxe que les campagnes ont beaucoup souffert de la violence de différens orages.

Les lettres de la Pologne portent que les récoltes s'y annoncent très-bien, que le Laboureur reprend ses travaux en divers endroits, & que la Cour prend des mesures pour remédier aux désordres causés par l'introduction de fausses monnoies.

D'ALT-OETTINGEN, *le 20 Juin.*

M. le Comte de Scheffer, Commandeur des Ordres de S. M. Suédoise, & ci-devant Gouverneur de ce Grand Prince, doit être aggrégé à cette illustre Société dont les travaux assidus tendent à accélérer les progrès des Mœurs & de l'Agriculture, & dont tous les Membres sont aussi recommandables par leurs talens que plusieurs le sont par leur naissance. M. le Baron de Sind, Colonel de Cavalerie, premier Ecuyer de S. A. E. de Cologne, distingué principalement par ses connoissances rares dans l'Art de traiter les animaux domestiques les plus utiles à l'homme, vient d'être admis dans cette Société.

(M. le Baron de Sind a la bonté de destiner pour nos Feuilles diverses observations sur l'Art Vétérinaire. Nous avons déjà reçu un article très-intéressant concernant la *guérison de la jambe cassée d'un cheval* : on

le trouvera dans une de nos Feuilles prochaines. M. de Sind est actuellement occupé de recherches sur les moyens de préserver les bestiaux des épizooties, sur l'amélioration des races des chevaux, sur la multiplication des animaux utiles, *objet négligé*, dit-il dans une lettre particuliere, *à cause des impositions insupportables que le Paysan est obligé de payer, à l'achat du plus petit animal de service* (Nous nous proposons de donner à M. le Baron de Sind des témoignages particuliers de notre reconnoissance).

DE FRANCFORT, *le 22 Juin.*

Un des plus grands orages dont nous ayons reçu la nouvelle, c'est celui qui le 1 de ce mois, dévasta le district de Gotha, sur tout aux environs du village d'Eschenberg. Les toits de plusieurs maisons furent enlevés, les plus gros arbres déracinés &c. La terre fut couverte de grêle à la hauteur de deux pieds. Dans la seule Ville de Kemnat, le tonnerre réduisit vingt maisons en cendres.

## ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le 25 Juin.*

Les banqueroutes ont répandu dans cette Ville, & même dans le Royaume, la plus étrange consternation. Au moment où celle de M. Fodyce fut déclarée, un Particulier partit pour Edimbourg & fit une si grande diligence qu'en cent trois heures, il parcourut un trajet de huit cens cinquante milles. La Banque d'Angleterre a avancé 400,000 l. st. aux Banquiers d'Edimbourg, sans pouvoir empêcher beaucoup de faillites. Trois nobles Ecossois sont déterminés à soutenir, s'il est possible, la Banque dans cette Ville, en engageant leur revenu jusqu'à la concurrence de quinze mille livres sterl. par voie d'assurance pour un fonds de 300,000 liv. La Banque de Londres & les autres Banques ont résolu d'aller au secours des maisons chancellantes.

On assure que plusieurs personnes ont formé une souscription dans la vue de fournir aux dépenses nécessaires pour obtenir civilement la liberté du Negre *Sommerset*. L'humanité & la justice ne s'étendront-elles qu'à la liberté d'un seul homme? On s'enorgueillit de cette action louable sans doute, mais l'on oublie qu'il y a maintenant huit cens cinquante mille Negres esclaves dans nos Colonies; on oublie qu'il faut en acheter annuellement cent mille & qu'il en meurt près d'un tiers dans le passage seulement; & l'on oublie que l'esclavage est une boucherie dans laquelle on a sacrifié des millions d'hommes pour nous procurer le plaisir de mettre du sucre dans notre thé! De bons Citoyens profitent de la circonstance pour élever la voix contre cette barbarie & demander hautement l'abolition de l'esclavage dans les Colonies & de la traite des Negres.

## II.

## *NOUVELLES DE L'INTÉRIEUR DU ROYAUME.*

DE NANTES, *le 25 Juin.*

Depuis la mi-Mai jusques vers le milieu de ce mois (le 12), il est arrivé 126 tonneaux, 2380 quintaux & 40 livres, 330 boisseaux, 34200 livres de froment; 150 barils de farine; 180 tonn. 4848 quintaux, 909 boiss. 145410 livres de seigle; 12 ton. de baillarge; 132 quint. & 1280 boisseaux d'orge; 6 tonneaux & 7 septiers de feves. Il est arrivé peu de grains dans le courant de ce mois. Amsterdam nous a fourni du seigle: le reste des bleds nous est venu de Bordeaux, Bayonne, Dunkerque, Rouen, Brest, Marans, Sarzeau & Pontuwal. Dans cet intervalle, il est parti neuf navires pour les Isles, il en est arrivé six.

Bornés au fil, au coton & à la laine, les Fabricans de bas & bonnets de cette Ville, n'avoient pas encore entrepris des ouvrages en soie: nous les tirons de Paris, Lyon, Nismes, & Tours. La célébrité de ces Villes entretenoit un préjugé qu'il étoit difficile de détruire. Cependant le sieur Foullois, Marchand Bonnetier, a tenté de procurer à notre Ville l'avantage d'une Fabrique de ce genre, & il se flatte de prouver qu'il n'y a point de lieu privilégié pour les talens. Le prix de ses marchandises, ses soins pour la fabrication, & les arrangemens qu'il fait avec les Acheteurs, sont des moyens par lesquels il promet d'acquérir une réputation durable. Le S^r Foullois se

charge des commiſſions qui peuvent concerner ſon commerce.

Les prix des grains ont augmenté dans le courant du préſent mois, mais légérement.

De Grenoble, *le 25 Juin.*

Il s'eſt formé ici, depuis peu de tems, une Société de jeunes gens qui, à l'exemple des Entrepreneurs de la Manufacture de blondes dont il a été parlé dans nos Gazettes, & ſous la protection d'un Magiſtrat ardent à encourager les établiſſemens utiles, vont établir au *Dépôt des Mendians*, une Manufacture d'étoffes pour occuper les bras des pauvres valides & leur inſpirer le goût du travail. Lorſque la Fabrique ſera montée, on donnera le détail des travaux. Cet établiſſement mérite d'autant plus d'être protégé qu'il exiſte peu de Manufactures dans la Province, & que le commerce y eſt fort languiſſant.

De Valence, *le 27 Juin.*

Le 9 de ce mois, notre Société d'Agriculture, bien digne d'être érigée en Société Royale, admit au nombre de ſes Membres M. Boyer, de Grenoble, Directeur des Munitions militaires de la Province, Correſpondant de la Gazette & du Journal de l'Agriculture, titre que M. Bouvier, Recteur, honora particuliérement de ſes éloges. M. Perier, Directeur des Coches & Meſſageries Royales, fut également aggrégé dans ce Corps laborieux & reſpectable : il préſenta un Mémoire ſur la plantation des vignes baſſes, le choix des boutures ou maillots, les provins & les treilles.

La Société a réuni en un corps ſes recherches ſur la vigne, & elles ont été adreſſées à l'Auteur du Journal d'Agriculture, pour qu'il les communique inceſſamment au Public.

Il a été réſolu, dans la même Séance, que perſonne ne ſeroit à l'avenir reçu dans la Société, ſans avoir préſenté quelque Mémoire ſur la culture des grains, ou ſur les prairies, les plantations, l'arroſement des terres, la nourriture des beſtiaux &c. La matiere de ces Mémoires ſera enſuite diſcutée, éclaircie, approfondie par la Société.

Il y a, non loin de cette Ville, une autre Société non moins active & éclairée, qui renouvelle la face du canton qu'elle habite. Ses recherches l'ont conduite aux vrais principes de la proſpérité des Etats. *Des avances & de la bonne volonté*, c'eſt tout le ſecret que ſes Membres diſent avoir pour l'amélioration des terres. Ils aſſurent qu'avant que le commerce des bleds eût répandu quelqu'aiſance dans le canton, les biens-fonds généralement négligés ſe détérioroient rapidement. Tous les mois, ils s'aſſemblent chez M. Rigaud de l'Iſle pour s'entretenir de matieres d'Agriculture. La Communauté d'Alex dans laquelle les domaines de cet habile Agronome ſont ſitués, va devenir l'exemple de toutes les Communautés voiſines, par les établiſſemens utiles qui s'y multiplient de jour en jour.

D'Argenton (*en Berri*), *le 28 Juin.*

De faux bruits auxquels des hommes intéreſſés, ſans doute, à les répandre pour profiter des erreurs & des préjugés du Public, avoient donné lieu, firent derniérement hauſſer le prix du froment de vingt ſous par boiſſeau de vingt-cinq livres, de ſorte qu'à deux Marchés conſécutifs nous l'avons payé 4 liv. 7 ſ. Heureuſement cette augmentation ſi imprévue & ſi extraordinaire n'a pas duré, & le plus beau froment ne vaut plus que 3 liv. 6 ſ., prix trop haut encore à la veille de la récolte. Il eſt évident que le commerce ne ſuit pas ſon cours naturel.

On a déjà moiſſonné les orges ; c'eſt une reſſource pour beaucoup de malheureux. Des vents brûlans avoient durci & altéré la terre, au point qu'on ne pouvoit pas labourer, & qu'on avoit tout à craindre pour les enſemencemens de Mars & même pour les fromens. Le 20, une pluie abondante, accompagnée de grêle & de tonnerre, mais ſans vent & ſans orage, commença à humecter nos terres ; elle fut ſuivie d'un tems calme & très-chaud. Nos vignes ſont en fleurs & d'une grande beauté.

Il faut ſoumettre & ſoumettre tous les jours à de nouvelles épreuves les pratiques même le plus généralement adoptées : telle eſt celle de ſemer les grains en automne. M. de Scévole a publié ſur cet objet des réflexions très-judicieuſes dans la Gazette du commerce ; l'expérience vient à l'appui de

ses conjectures. M. de la Rebardiere, Prieur-Curé de Saint-Gilles, sema, l'année derniere, le 2 Mars, un *demi-boisseau* de froment d'automne; & le produit fut de *douze boisseaux*. Le grain en fut moins roux & moins gros, mais il étoit bien nourri, & le boisseau pesa *trois livres* de plus que le froment ordinaire (*a*).

### De Soissons, *le 29 Juin.*

» Le tems favorable dont nous jouissons » ici depuis trois semaines nous présage les » récoltes les plus heureuses en tout genre; » la vigne est en pleine fleur, les bleds com- » mencent à jaunir, & les foins & les sei- » gles seront coupés dans le courant de Juil- » let. Il n'est pas de Province qui voye avec » plus de joie les approches de l'abondance » que la nôtre: depuis cinq ans, elle vé- » gete tristement dans la privation de ses » seules richesses, le bled & le vin. La na- » ture paroît donc disposée à la dédomma- » ger un peu de ses pertes passées. Cette » faveur sera d'autant plus précieuse qu'elle » fournira à une foule de Mendians les » moyens de subsister sans troubler la sûreté » publique & sans augmenter les charges » de l'Etat. On propose l'établissement des » octrois comme un moyen favorable pour » décharger le Gouvernement de la dépense » qu'occasionne la mendicité: des Villes ri- » ches & commerçantes peuvent bien don- » ner cet exemple de patriotisme; mais » quelque desir qu'on ait de répondre aux » sages vues du Ministere, il sera peut-être » difficile aux Villes de cette Province de » supporter cette charge: dans ce cas, ne » pourroit-on pas établir les Dépôts des » Mendians dans les maisons religieuses (en » les dédommageant) où la conventualité » n'est pas bien observée? On y établiroit des » Manufactures utiles, & les Mendians y » étant bien logés & bien nourris, devien- » droient utiles & cesseroient d'être le fléau » de l'Etat & de la Société ».

*Signé*, Mutrecy, Secretaire de l'Intendance.

### De Beauvais, *le 2 Juillet.*

Le 20 de ce mois, sur les quatre heures après midi, un orage affreux désola nos campagnes, quoique sa durée n'ait été que d'une heure. Dans l'espace d'un quart d'heure, il tomba une abondance de grêle si prodigieuse que la terre en fut couverte, par intervalles, à près d'un pied de haut. Les vignes de plusieurs cantons sont ruinées, il y a eu des grappes coupées jusqu'aux pieds des seps, il n'y est presque point resté de feuilles. Les grains ont encore plus souffert. Les grelons étoient, pour la plûpart anguleux; il y en avoit de la grosseur d'un œuf de pigeon; plusieurs pesoient jusqu'à quatre onces. Pendant plusieurs jours, il s'en est conservé dans les fossés des amas semblables à de gros tas de neiges.

## III.

## Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Méthode nouvelle pour conserver les grains que l'on récolte dans des tems pluvieux, décrite par M. Hannoy, d'Avesnes le 5 Maï 1772.*

Nous supposerons que la méthode publiée par M. Ducarne de Blangy est déjà connue; il en a été parlé plusieurs fois dans la Gazette & dans le Journal: il ne s'agit donc ici que de marquer la différence qu'il y a entre la nouvelle méthode & l'ancienne, pour arranger les meules oumoyes.

Au lieu de placer les premieres javelles

---

(a) *Nous publierons incessamment deux Lettres relatives à ce sujet & à cette expérience. Nous remarquerons ici que l'illustre Société de Londres pour l'encouragement des Arts, a proposé en 1771, dans les mêmes vues & avec les mêmes espérances, des Prix pour ceux qui semeroient au printems des grains d'automne, & qui lui rendroient compte des résultats de leurs expériences. C'est ce que nous venons de lire dans un Recueil qu'un des Magistrats du Royaume les plus zélés pour les progrès de l'Agriculture a eu la bonté de nous communiquer. Comme nous recevons aujourd'hui successivement les sujets de Prix que la même Société vient de proposer, nous donnerons une attention particuliere à l'article où nous pourrions trouver la même matiere mise en question.*

horiſontalement & de lever le bas d'une javelle pour paſſer deſſous une autre dont les épis appuyent ſur une troiſiéme, on place trois javelles perpendiculairement, & prenant enſuite une poignée de la paille de l'une ou de l'autre & la relevant, on reſſerre tous les épis. Il ſe trouve entre les trois javelles un petit creux, de façon que la réunion donne la figure de la coupe d'un verre à boire renverſé. Tout à l'entour on place d'autres javelles que l'on recourbe toujours un peu les unes ſur les autres, afin de pouvoir les diſtinguer lorſqu'il eſt queſtion de lier. Pour bien placer ces javelles, il faut tourner les uns après les autres de maniere que par l'arrangement la moye prenne la forme d'un eſcargot. On peut mettre à une ſeule meule ſoixante javelles ou braſſées. On la couvre d'un chaperon de trois javelles très-étroitement liées. Les trois javelles étant bien ſerrées, on met la gerbe ſur ſon pied, enſuite le Moiſſonneur tire de côté & tout à l'entour la paille par poignée juſqu'à l'endroit où elle plie : il frappe deſſus avec le poing, pour parvenir à boucher les ouvertures qui pourroient ſe trouver entre la ligature. Enſuite on met le chaperon ſur la meule ; on arrange les poignées de façon qu'elles ſe rejoignent bien. La tête du chaperon couvre le magaſin d'épis, & en cet état les grains ſe conſerveroient deux mois à l'air ſans s'endommager.

Cette méthode ne differe de la premiere qu'en ce qu'en commençant la meule on place les javelles perpendiculairement, au lieu de les placer horiſontalement. Dans l'ancienne forme, les ſouris, les mulots dévaſtoient les premieres javelles couchées à plat ; & comme les moineaux, ils gâtent plus de grains qu'ils n'en conſomment. Mais la meule étant de pied droit ſans entaſſement avec un creux au milieu, ces animaux ne pourront grimper dans l'intérieur ; & les épis étant fortement liés au-deſſous de leur naiſſance, la ligature les met à l'abri de leurs entrepriſes. Un mulot feroit dix fois la culbute le long de la paille, avant de pouvoir percer la ligature & atteindre à l'épi : il rongera les paumettes, les faux grains &c ; mal très-léger en comparaiſon de la perte de huit, dix, douze javelles dans l'intérieur. Les javelles ou braſſées étant bien ſerrées & s'affaiſant tous les jours, l'animal ne pourra s'inſinuer dans la paille, il faudroit qu'il la rongeât toute pour arriver au grain.

Je dis ce qui me paroît le mieux, ſans aucune ſorte d'envie de cenſurer, mais en Cultivateur qui recueille, pratique, voyage, compare, ſpécule, & deſire être utile. J'ajouterai ici quelques réflexions.

1°. Il faudroit que le Cultivateur, perſuadé de l'avantage des meules ou moyettes, les fît de 60 à 70 javelles. Mais comme l'uſage eſt ici de ne lever ni dixme ni champart ſur les chapes ou chaperons, le Peuple fait à ſon dam des meules de vingt à vingt-cinq javelles avec des chaperons de quatre à cinq, pour ſe ſouſtraire en partie à des droits qui, juſtes ou non, lui ſont toujours odieux. Ainſi pour fruſtrer le Seigneur & le Décimateur, on ſacrifie un huitième de la moiſſon. Une raſiere de terre rapportera 120 jarbes ou gerbes à trois javelles, faiſant 360 javelles, ſix meules bien faites ſuffiront, il n'y aura que dix-huit javelles expoſées aux pluies & autres intempéries fréquentes dans ce pays-ci à cauſe du voiſinage des Ardenne & des forêts au nord & à l'orient, & de la mer à l'occident & au nord-oueſt. Au lieu de ſix meules, on en fait dix-huit avec dix-huit chaperons de quatre à cinq javelles. Il réſulte que pour ne pas payer la dixme, on s'expoſe à perdre & l'on perd communément ſix. Les chaperons ſont ordinairement ſi fort gâtés que le grain ne peut ſervir qu'à faire de la biere, & la paille du fumier. Je ſçais combien ces redevances ſont gênantes pour la culture, mais le moyen de s'y ſouſtraire lui eſt bien plus funeſte. Je ſçais combien il ſeroit utile que le Cultivateur pût s'en racheter, recouvrer ſa liberté naturelle, diſpoſer tranquillement de tous ſes fruits, moyennant la compenſation des droits légitimement dûs ; mais nous ne pouvons recourir, pour l'exécution de cette idée, qu'à la bienfaiſance éclairée du Gouvernement.

2°. Je deſirerois qu'en ſuivant la méthode des meules, on fît encore plus d'attention à l'article des chapes ou couvertures : elles ſont perdues très ſouvent, comme on vient de le voir. Je ſerois d'avis que, comme pour faire des liens, on bat les ſeigles recueillis avant les autres grains, on les battit auſſi pour faire des chapes avec

leurs pailles qui ſont plus longues & plus déliées & par conſéquent couvriroient mieux la meule. Il en coûteroit quelques voitures, mais on les regagneroit bien, car on ne perdroit point de grain, on épargneroit la paille de froment qui vaut bien autant au moins à la vente, & les chapes ayant ſervi au bled, pourroient encore ſervir à conſerver les meules de regains de luzerne, de ſeconde coupe de treffle, de féverolles &c, qui ſouvent pourriſſent dans les champs faute d'être chaperonnés; & quand, toute la récolte faite, elles ſeroient à demi-pourries, elles ſeroient bonnes pour du fumier.

3°. Dans les trois quarts des lieux de cette Province (le Haynaut) on eſt à portée de bois où il croît des joncs de quatre & cinq pieds. Ces joncs ne rendent rien & ne ſont bons qu'à faire de liens qui peuvent ſervir deux & trois ans. C'eſt une branche de commerce pour le bas Peuple. Qu'on uſe donc de ces liens pour les meules, il ne faudra plus de paille pour lier, & cette économie tournera au profit du pauvre. C'eſt ainſi qu'en regardant autour de nous, & en cherchant à reconoître le prix des biens que nous négligeons, nous trouverons toujours à employer fructueuſement ce que la nature nous offre. *O, ſua ſi bona norint!* Il faut toujours en revenir à votre épigraphe.

## I I.

### *Bâtiment qui navigue ſous l'eau.*

Nous trouvons dans le *London Evening-Poſt*, N°. 6936, du Mardi 18 Juin, l'annonce de ce bateau, ſur lequel nous n'avons reçu aucun éclairciſſement particulier.

» Des lettres authentiques de Paris portent que le ſieur Dionis, Membre de l'Académie de Bordeaux, a derniérement » inventé un bateau à huit rames qui va » ſous l'eau, que par le moyen d'une eau » *aithérielle*, les perſonnes renfermées dans » ce bateau n'ont pas à craindre la ſuffocation. Lorſque l'air vital ne peut être reſ« piré, parce qu'il ſe trouve trop condenſé » dans cette étroite priſon, cette liqueur » le rétablit dans ſon premier état, en diſ» ſipant les exhalaiſons groſſieres qui vont » par un tube ſe perdre dans l'eau. On fit, » le 28 du mois de Mai, une expérience de » cette extraordinaire machine; il y avoit, » à ce qu'on aſſure, dix perſonnes dans le » bateau qui navigua ſous l'eau quatre heu» res & demie dans la baie de Biſcaye, & » fit cinq lieues dans cet eſpace de tems, » ſans que l'air extérieur y pénétrât par au» cun endroit.

## I I I.

### *Lettre à l'Auteur de la Gazette.*

Si j'avois eu l'honneur, Monſieur, de vous connoître plus particuliérement, je me ſerois adreſſé directement à vous pour vous demander des éclairciſſemens ſur les queſtions que j'ai propoſées dans votre Gazette, au ſujet de la marne. Si l'on n'a pas daigné répondre à ces queſtions, c'eſt ſans doute parce qu'on les a regardées comme peu intéreſſantes, mais je puis aſſurer qu'elles le ſont beaucoup pour ces cantons; nous avons des friches, & la plûpart de nos terres cultivées ne produiſent pas, à beaucoup près, ce qu'elles devroient produire, parce que les Cultivateurs ne ſont pas inſtruits, & que le Laboureur, toujours guidé par la routine, ne veut pas ſe départir des erreurs que ſes ancêtres lui ont tranſmiſes. Vos écrits ſont conſacrés au bien de l'humanité, & votre empreſſement à étendre le cercle des connoiſſances utiles, vos efforts ſoutenus pour diſſiper les tenebres de l'ignorance ſur le premier des Arts, vos travaux conſtans pour enrichir la Nation des découvertes des autres Nations de l'Europe, tout cela m'eſt une preuve ſenſible que vous ne regarderez jamais comme un objet étranger tout ce qui peut tourner à l'avantage de vos Concitoyens. Je ſuis même perſuadé, Monſieur, que le ſeul plaiſir d'obliger une perſonne qui cherche à s'inſtruire, eſt un motif plus que ſuffiſant pour vous engager à l'aider de vos lumieres & à détruire ſes doutes.

Mes queſtions ſe réduiſent à ces trois points. 1°. Quelle eſt la méthode sûre pour connoître les différentes eſpeces de marne? 2°. Quelle eſt la meilleure maniere de les employer? 3°. Quelle quantité en faut-il répandre ſur une terre froide & humide?

L'Auteur des Obſervations critiques ſur divers objets d'Agriculture ſe contente de dire que toute réponſe que l'on feroit à la derniere de ces trois queſtions ne pourroit

être que hasardée, puisqu'il n'y a point d'autre regle là-dessus que celle qui est prescrite par la nature même de la terre qu'on veut marner. Il faut connoître la nature de la terre qu'on veut marner, pour fixer la quantité de marne qu'on doit y employer; & qui en doute? Mais l'état de la question n'étoit-il pas assez clairement énoncé, la nature de la terre n'étoit-elle pas assez désignée, quand j'ai dit qu'il s'agissoit d'une terre forte, froide & humide? Quant aux deux premieres, elles sont restées sans réponse. Apparemment qu'on pense que cette matiere a été si souvent traitée que tout ce qu'on en pourroit dire ne seroit qu'une répétition inutile de ce qu'on a dit bien des fois? La circulation des connoissances est beaucoup plus lente qu'on ne le croit communément; dans la Province, on n'est pas toujours à portée de se procurer les bons ouvrages, souvent même on ne les connoît pas; je ne crains pas même de dire que dans bien des cantons reculés du Royaume on sçait beauconp moins ce qui se passe à Paris qu'on ne le sçait à Pétersbourg & à Stockolm. D'ailleurs nous sommes dans un siecle où l'Agriculture attire tellement à soi les esprits, que chaque jour est, pour ainsi dire, marqué par de nouvelles découvertes & par de nouveaux progrès. J'ai donc lieu de présumer que tout ce qu'on pourroit dire actuellement de la marne seroit plus sûr & plus exact que tout ce qu'en ont dit bien des gens qui n'ont fait que copier les erreurs de ceux qui nous ont dévancés. L'esprit d'invention & de recherche n'est pas donné à tout le monde; je me borne à faire usage, autant que je le puis, des instructions dont vos Journaux & vos Gazettes sont remplis; &, d'après les épreuves que je fais moi-même pour en constater la solidité, je les communique à mes Compatriotes. Heureux si je pouvois, par ce moyen, contribuer aux progrès de l'Agriculture dans un canton où elle est si fort négligée, & où le Paysan entêté de ses vieilles maximes se laisse d'autant plus difficilement détromper qu'il n'envisage jamais les nouveautés qu'avec la plus grande défiance. Cependant je suis venu à bout de lui déssiller un peu les yeux sur la culture des pommes de terre; mes succès constans ont été pour lui la meilleure des instructions; il a vu qu'on pouvoit retirer de cette culture de très-grands avantages, puisque j'avois recueilli dix barriques de patates sur un terrein qui m'auroit à peine produit trois boisseaux de froment. Plusieurs de nos Paysans m'ont demandé des patates, d'autres s'en sont procuré d'ailleurs, & tous ils en ont semé; mais leur récolte n'a été que médiocre, parce qu'ils n'ont pas voulu suivre ma méthode qui est de les planter, ainsi que le pratiquent les Irlandois. C'est beaucoup qu'ils ayent fait le premier pas, il faut espérer qu'ils feront bientôt le second; leur intérêt les y engage.

Je fais l'essai d'une nouvelle terre végétative que M. le Baron d'E... fait fabriquer près de Nantes: j'ai aussi fait de cette terre suivant les principes de M. Rigault qui a analysé la terre végétative d'Etaples. Je vous rendrai compte du succès. J'ai l'honneur d'être &c. *Signé*, DE LA BOURDONNERIE-GAUVAN. *Au Pas-Durand, Paroisse de Nort, Diocèse de Nantes, le 25 Mai 1772.*

## IV.

### *DEMANDE.*

Des Administrateurs d'Hôpitaux prient M. de Jevigny, Ingénieur du Roi, de leur faire sçavoir par la voie de la Gazette ce que coûteroit le modele de son moulin à bras, annoncé aux N°. 77 de 1771 & 51 de 1772, pouvant moudre cent livres de farine blutée par heure; & à quelle somme pourroit se monter la construction d'un pareil moulin en Province? Cet illustre Méchanicien rendroit un grand service à ces asyles où il se trouve tant de bras oisifs qui pourroient être utilement employés à faire aller le moulin. On auroit du moins, par ce moyen, le bénéfice qui revient aux Meûniers; ce qui ne laisseroit pas que de faire une épargne considérable pour les Hôpitaux qui deviennent toujours plus pauvres à mesure que la misere augmente.

Il seroit aussi à souhaiter que M. de Jevigny donnât la description de ses cinq moulins dans un Ouvrage avec des planches qui rendroient cette description plus sensible aux Lecteurs.

### GRAINS ET FARINES, &c. A PARIS.

Du Samedi 27 Juin 1772, au Mercredi 1 Juillet, le froment s'est vendu à la Halle, de 15, 19 l. 10 s. à 24 l. *le septier*; *idem* au Port de la Greve de 18 à 24 liv.

Le ſeigle, de 13, 13 l. 10 ſ. à 14 l.; l'orge, de 8 l. 15 ſ., 9 l. 10 ſ. à 10 l. 10 ſ. auſſi *le ſeptier.*

### AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Samedi 27 Juin 1772 au Mercredi 1er. Juillet, l'avoine a été vendue à la Halle, de 17 l. 10 ſ., 19 l. 10 ſ. à 21 l. 10 ſ.; *idem* au Port de la Grève, de 19 à 20 l. *le ſeptier.*

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'eſt vendu Porte Saint Michel, le 4 Juillet 1772, de 54 à 55 liv.; *idem* nouveau de 51 à 52; le cent de paille vieille & nouvelle, de 20 à 21 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 51 à 52; *idem* nouveau, de 50 à 51; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg S. Laurent, de 20 à 21 liv; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 48 à 49; *id.* nouveau, de 46 à 47; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 l.

### PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 4 Juillet 1772.*

| | H | G | |
|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . . | 722 | | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 716 | | *marc.* |
| Du Perou à . . . . | 708 | | *marc.* |
| Les guinées à . . . | 718 | | *marc.* |
| Ducats à . . . . . | 97 | 10 | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 5 | *once.* |
| Or à 20 karats à . . | 83 | 10 | *once.* |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 5 | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 10 | *marc.* |
| Piaſtres à . . . . . | 48 | 14 | *marc.* |

### CHANGES DE PARIS, *du 4 Juillet 1771.*

| | |
|---|---|
| Amſterdam ..... | 55 ¾ à 7 8e. |
| Londres ..... | 32 7 8e. |
| Hambourg ..... | 181 ½ |
| Madrid ..... | 15 1 6 |
| Cadix ..... | 14 19 |
| Livourne ..... | 96 ½ |
| Gênes ..... | 94 ½ |
| Lyon, *Août.* ..... | ⅞ p. % p. |

### *Lettres de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, ſix derniers mois 1771.*

| Du Jeudi 2 Juil. 1772. *Meſſieurs* | | Du Vendredi 3. *Meſſieurs* | |
|---|---|---|---|
| Courmont, ſix d. mois 1771. | L. | Boſcheron, ſix d. mois 1771. | L. |
| Deſchapelles, *id.* | M. | Lempereur, *id.* | L. |
| Nau, *idem.* | M. | Rouillard, *idem.* | M. |
| S. Janvier, *idem* | M. | Penchain, *idem.* | M. |
| Delagarde, ſix p. mois 1772. | Z. | Patu, *idem.* | Z. |
| Dutartre, *idem.* | L. | ..... | |
| ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | |
| ..... | | ..... | |

### COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Juillet 1772.* | *Jeudi 2.* | *Vendredi 3.* | *Samedi 4.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 7 coup. | 1160 55 . . . | 1152 ½ 50 47 ½ | 1150 47 ½ . . |
| D°. 16/25es. à 7 cou. | . . . . . | 767 ½ . . . . | . . . . . |
| D°. 8es. à 4 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| D° 25es. à 4 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | 270 . . . . | 266 . . . . | . . . . . |
| Prom. à 5 p. %. . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Prom. à 4 p. %. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Loterie 5e tirage. | . . . . . | 465 . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

*A Paris, du Bureau Royal de Correſpondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel,

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1772. Du Samedi 11 Juillet.

I.

## NOUVELLES ÉTRANGERES.

### ITALIE.

DE NAPLES, *le 19 Juin.*

DES Apprêteurs de poiſſon ſont venus de Palerme dans cette Capitale pour y introduire le commerce du poiſſon ſalé à l'uſage de la Sicile. Les premieres ſalaiſons ont fort bien réuſſi.

DE ROME, *le 7 Juin.*

Le P. Lecchi a reçu de Sa Sainteté, de la Congrégation des Eaux, & de S. E. le Cardinal Albani, Surintendant de cette Congrégation, les témoignages les plus honorables au ſujet des grands ouvrages hydroſtatiques qu'il avoit entrepris dans le Boulonnois, pour délivrer les campagnes & de la ſtagnation des eaux pluviales, & des inondations des eaux fluviatiles. Ses ſuccès annoncent la ſcience la plus profonde & la plus rare en ce genre. Leurs Majeſtés Impériales l'ont appellé en Allemagne pour diriger de ſemblables travaux. L'injuſtice & l'envie ne détruiront pas une réputation affermie par de ſi glorieux témoignages.

DE GENES, *le 21 Juin.*

Notre Sérénifſime Doge, M. Cambiaſo, & ſa reſpectable Famille, ont réſolu de faire conſtruire à leurs dépens, une grande route qui tiendra le commerce & la communication libres en tout tems, entre cette Capitale & la Lombardie. Il faudra jetter un pont ſur un fleuve, en contenir un autre par des digues &c. Les Colleges ont accepté, avec reconnoiſſance, les offres généreuſes de ces excellens Patriotes, & ils ont réſolu d'ériger une ſtatue de marbre à ſa Sérénité.

Les Inquiſiteurs de l'Etat ont renouvellé le Réglement ſomptuaire du 23 Décembre 1750, par lequel l'uſage des pierres précieuſes & des bijoux d'or & d'argent eſt reſtreint à un très-petit nombre d'objets, tant pour les hommes que pour les femmes. Ces réglemens ſont aſſez communs dans les petites Républiques où néanmoins le luxe ne fait pas moins de progrès qu'ailleurs.

### ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le 27 Juin.*

Il eſt impoſſible de décrire la conſternation dans laquelle cette Ville tomba le 22. On ne rappelle pas que depuis trente ans, il ait été porté un coup ſi fatal à notre commerce & à notre crédit, au commerce & au crédit de la Nation. Cette triſte ſcene commença par le bruit qui ſe répandit qu'un de nos premiers Banquiers (Fordyce) avoit fermé ſon Bureau : le fait étoit vrai. Auſſitôt l'on ajouta que les autres Banquiers alloient en faire autant ; quelques-uns d'eux ſuſpendirent en effet leurs payemens, chacun ſe hâta de retirer ſon argent de leurs

mains, ou s'attendoit à une banqueroute générale, toute la Ville étoit en rumeur & en larmes. Des lettres de change d'Ecosse pour la valeur de près de cent mille livres sterl. causerent la banqueroute du premier ; elle en a occasionné plusieurs autres, on est menacé d'en essuyer de nouvelles. Plus de confiance, plus de crédit. Tout est chez les Banquiers dans la confusion. C'en est fait du commerce de l'Ecosse ; & ce commerce est si étroitement lié avec le nôtre qu'on ne sçait jusqu'où le mal ira. Les Négocians, Marchands &c, se sont assemblés pour concerter les moyens de soutenir la Banque de Douglas, Heren & Co. L'on a ouvert une souscription pour indemniser la Banque d'Angleterre du payement des lettres de change de la Banque susdite. MM. Néale, James & Downe, Associés du sieur Fordyce, sont déclarés insolvables. Cette Maison étant dépositaire des deniers de la Taille d'Ecosse, le Gouvernement, qui est intéressé dans cette faillite pour plus de 50000 liv. sterl. s'est emparé provisionnellement du château, des autres biens, & des effets du sieur Fordyce.

On mande de Bristol que la populace s'est ameutée, & qu'elle a contraint les Fermiers à lui livrer leur bled au prix de cinq shellins le boisseau de Winchester. Dans quelques cantons du Comté de Sommerset, les greniers ont été pillés. Il y a aussi beaucoup de désordre dans le voisinage de Birmingham, à cause de la cherté de la viande.

M. Perrham, Ecuyer, a fait un de ces testamens singuliers dont on ne trouve guères d'exemple que dans ce pays-ci. Il a donné une piece de vaisselle de 50 liv. sterl. pour prix d'une course de chevaux à Newmarket, & légué 100 guinées à la femme qui prouvera qu'elle s'est mariée à la minute la plus proche du moment où ce prix aura été gagné. Il a laissé à sa Femme de charge, outre une pension de 50 liv. sterl., une somme de 500 liv. sterl, lorsqu'elle se mariera, pourvu que ce soit à un homme qui n'ait pas encore quarante ans &c. &c.

M. Blanc, Clinquaillier de cette Ville, est mort, empoisonné, à ce qu'on croit, pour avoir mangé de la soupe que l'on avoit laissée trop près d'un paquet de blanc de plomb dont se servent les Peintres.

Le *Richelieu*, vaisseau de Dunkerque, s'est perdu sur les côtes de Terre-Neuve : l'équipage a péri.

## II.

### *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

De Marseille, *le 26 Juin.*

Du 3 au 16 de ce mois, il est arrivé 10945 charges de bled, principalement tirés d'Italie, 5495 milleroles 35 pipes & 3 barriques d'huile, 600 ardebs 500 quintaux & 238 sacs de riz, 1500 charges d'avoine, 150 quintaux & 60 sacs de haricots, sans compter les cargaisons en bled de deux tartanes destinées pour le Languedoc, & celle d'une autre tartane destinée pour Cadix, non-plus que la cargaison d'huile d'un autre navire destiné pour le Languedoc.

Il est entré dans cet intervalle 37 bâtimens Etrangers & 68 François entre lesquels le *Solide*, *l'Aimable Cécile*, le *Martiniquain*, *l'Heureuse Marie-Rose*, venant des Isles. Plusieurs de ces bâtimens étoient chargés en totalité ou en partie de thon mariné. Il est parti 57 bâtimens Etrangers & 111 François dont deux, (la *Singuliere* & le *Prince George*) pour les Isles, & un assez grand nombre pour la Barbarie & le Levant.

Suivant une lettre de Constantinople du 4 Mai, l'arrivée de divers bâtimens de Marseille & de Sicile, chargés de grains, avoit d'abord fait baisser dans cette Capitale le prix des denrées : mais la prise de cinq ou six navires par les Russes, & leur nouveau manifeste y avoient ensuite causé un renchérissement notable. Cependant on y comptoit sur les secours d'une vingtaine de navires chargés de grains de Salonique & de plusieurs autres venus de Tunis, & réunis dans l'Archipel sous la protection de deux frégates.

Les lettres de Corse portent que la Cour exige de cette Isle la somme de 180,000 l. par an (en laissant aux Habitans la liberté de la répartition), sans y comprendre la Gabelle, les Fermes &c. Outre cela, la Nation donnera 64,000 liv. pour le logement des Troupes. On ajoute que l'Assemblée générale demande que la Corse soit élevée au rang des grands Gouvernemens, & qu'elle supplie S. M. de nommer pour Gouverneur M. le Marquis de Monteynard, Ministre de la guerre.

Il y a eu plusieurs orages dans divers cantons de notre Province : les productions y sont fort avancées.

Le schebec Danois le *Dragon* a été jetté derniérement sur un écueil, mais de prompts secours l'ont sauvé, & il est venu se radouber dans le Port.

Le Capitaine Général du Royaume de Grenade, suivant les lettres de Malaga, a fait publier dans son département que l'Empereur de Maroc, pour empêcher l'introduction de la fausse monnoie dans ses Etats, avoit fait signifier aux Consuls étrangers que tous ceux qui aborderoient dans les ports & rades de sa domination, eussent à déclarer & montrer, en arrivant, tout l'argent qu'ils auroient, sous peine d'être réduits en esclavage.

### De Montpellier, *le* 30 *Juin.*

Le prix de la viande de boucherie vient d'être diminué : la livre de bœuf se vendra 4 s. 10 den., & celle du mouton 5 s. 10 d. jusqu'au 23 Décembre prochain.

Les apparences de la récolte des grains sont assez belles ; mais on craint beaucoup depuis quelque tems qu'elle ne soit abondante qu'en paille. Dans le Haut-Languedoc, il n'y aura pas beaucoup de grains, les moissons y sont commencées. Le vin à six sols le pot est à peine potable ici, tandis que nous avons ordinairement d'excellent vin à 3 ou 4 sous dans les bonnes années.

Le 17, M. Joyeuse, Apothicaire, lut à la Société Royale des Sciences, des observations sur un œuf de poule renfermé dans un autre œuf d'une grosseur extraordinaire, pondu derniérement par une poule du Garde-magasin de la Citadelle. Les Ephémérides des Curieux de la nature, l'Institut des Curieux de la nature, les Actes de la Société de Copenhague, les Mémoires de l'Académie des Sciences &c, rapportent de semblables exemples, mais avec des différences remarquables.

### De Grenoble, *le* 2 *Juillet.*

On écrit de Mont-Dauphin du 2 Juillet que le 23 à quatre heures du soir, un orage affreux ruina le village le *Fontenil*, près de Briançon. Des torrens fondirent de la montagne qui est au-dessus du Fort des Salettes de cette Ville, renverserent plusieurs maisons, & entraînerent beaucoup de bétail, perte irréparable pour les malheureux Habitans, si la bienfaisance ne vient à leur secours. Le 21, la vallée de Queyras fut abîmée sous la grêle.

L'excès & la continuité des chaleurs nous ont inspiré de vives appréhensions pour la santé des hommes & des animaux, ainsi que pour les récoltes dont les apparences sont d'ailleurs très-belles. On a fait des prieres pour obtenir de la pluie, & le tems a paru devenir favorable.

### De Dieppe, *le* 5 *Juillet.*

La conservation du Port de cette Ville a toujours été un objet particulier des soins du Gouvernement & du zele de nos Officiers Municipaux. En ce moment, il exige des réparations & des augmentations considérables. Sans de prompts travaux, il courroit risque d'être comblé par l'introduction du galet ou le renversement de la jettée. Suivant le devis dressé par l'Inspecteur des ponts & chaussées, l'ouvrage le plus nécessaire doit monter à la somme de 242,000 l. Les Maire & Echevins de cette Ville, suivant une délibération générale du 1 Février 1770, avoient offert de payer la moitié de cette somme ; mais l'augmentation des charges dans la même année, l'acquisition & la réparation d'un hôtel commun, l'établissement d'une illumination, les précautions ordonnées pour se garantir de la contagion, ont entraîné une telle disproportion entre le revenu & la dépense, que malgré la plus grande économie, malgré la cession volontaire faite généreusement par lesd. Maire & Echevins de leurs gages & émolumens, ils auroient été dans l'impuissance de satisfaire à leurs offres, sans le secours d'un nouvel octroi. Cependant les droits perçus en cette Ville sous le titre de droits réservés, sont plus forts qu'en aucune autre Ville de la Province, & ils ne sont pas susceptibles d'augmentation. S. M. a été engagée, par ces considérations, à accorder à la Ville, par des Lettres-Patentes du 11 Mai dernier, la somme de trente mille livres sur la caisse desdits droits, pendant toute la durée de la perception, somme qui est affectée à l'acquit du surtaux des charges annuelles & des dettes portées à soixante mille

livres. Ainsi la Ville ne sera pas en état de contribuer, avant deux ou trois ans, à la réparation du Port; & d'un autre côté, la Caisse Royale destinée aux ouvrages des Ports maritimes, ne sçauroit fournir les fonds nécessaires à ces travaux.

Dans ces circonstances, les Maire & Echevins de cette Ville, toujours animés d'un zele patriotique, pour prévenir les dangers dont nous sommes menacés, ont très humblement proposé d'acquérir les Offices Municipaux créés par l'Edit du mois de Novembre dernier, s'il plaisoit à S. M. ordonner que le prix de la finance fût appliqué spécialement aux ouvrages du Port. Leur demande a été agréée; & S. M., par des Lettres-Patentes données à Versailles le 22 Mai, registrées en Parlement le 1 Juin, a nommé auxdits Offices, & destiné le prix de la finance aux réparations à faire au Port de cette Ville.

## DE PARIS, *le 9 Juillet.*

*Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 13 Juin 1772, qui ordonne que les Réglemens qui défendent la sortie des grains pour l'Etranger, seront exécutés pour l'Isle de Noirmoutier, suivant leur forme & teneur.*

Autre du 31 Mars, *qui ordonne que les nouveaux sous pour livre établis par l'Edit de Novembre 1771, seront perçus sur les droits de Barrage ou d'Octrois de la Ville d'Etampes, & confirme en tant que de besoin le tarif desdits droits arrêté en l'Election de cette Ville le 29 Décembre 1768.* Ce droit de *Barrage* se perçoit depuis 1491 à l'entrée de la Ville sur les voitures ou les bêtes de somme chargées de marchandises quelconques, ainsi que sur certaines especes de bestiaux. Il est distingué du droit de Péage qui se leve, au profit de M. le Duc d'Orléans, sur certaines denrées & marchandises à la sortie d'Etampes. M. l'Intendant de la Généralité de Paris, par une Ordonnance du 8 Novembre 1771, avoit fait défense au Receveur des Fermes générales de la Ville, & au Receveur particulier de ses revenus, de percevoir à l'avenir aucun droit, sous prétexte de celui de barrage ou d'octrois, sur les denrées & marchandises traversant la Ville, jusqu'à ce que ladite Ville & l'Adjudicataire des Fermes générales eussent justifié qu'ils avoient quelque part dans les droits de péage dont M. le Duc d'Orléans est en possession. Le produit du *Barrage* doit être employé, suivant les titres de l'Octroi, à l'entretien des chaussées de la Ville d'Etampes, un des plus grands & des principaux passages du Royaume.

*Lettres-Patentes du Roi données à Versailles le 5 Mai 1772, registrées en Parlement le 23, qui ordonnent que la Ville de Verneuil & ses dépendances seront & demeureront comprises dans l'appanage donné par le Roi à M. le Comte de Provence.*

Autres données à Versailles le 5 Mai, registrés en Parlement le 4 Juin, *portant que la délivrance des coupes ordinaires des bois taillis & de futaye, de l'appanage de M. le Comte de Provence, lui sera faite par les Grand-Maîtres des Eaux & Forêts.*

Autres données à Versailles au mois de Mai, registrées en Parlement le 5 Juin, *portant suppression de l'Hôpital des Enfans-Rouges, & union de ses biens & revenus à l'Hôpital des Enfans Trouvés de Paris.* La Maison des Enfans-Rouges fut fondée en 1536 par François I, pour l'éducation des pauvres enfans dont les peres & meres étrangers mourroient à l'Hôtel-Dieu. En 1541, il fut ordonné qu'on y recevroit aussi des enfans orphelins & pauvres de la Banlieue de Paris & des Villages circonvoisins. L'Hôpital-Général & celui des Enfans-Trouvés n'existoient point alors: Louis XIV les fonda en 1656 & 1670. Il avoit été déjà ordonnné en 1680 que l'administration des Enfans-Rouges seroit unie à celle des Enfans-Trouvés. Il a été vérifié, par les registres de recette & de dépense, qu'année commune, depuis 1765 jusqu'à présent, la dépense de l'Hôpital des Enfans-Rouges montoit à 26629 liv. 13 sous, & qu'il n'avoit que 11380 liv. 4 sous de revenus tant fixes que casuels; ensorte qu'il ne subsistoit qu'au moyen d'un supplément de 15244 l. 19 sous qui lui étoit fourni chaque année, tant par l'Hôpital-Général que par celui des Enfans Trouvés dont les revenus sont absolument insuffisans pour en soutenir les charges.

Le tirage de la Loterie de l'Ecole Royale Militaire s'est fait le Lundi 6 du présent mois de Juillet; les numéros sortis de la roue sont 3. 27. 30. 37. 75.

## III.

### Avis, Annonces, Notes, &c.

### I.

*Sur le verſement des bleds. Par M. de V...*

Dans les terres bonnes & bien cultivées, les bleds, lorſque l'année a été favorable, devenant très-forts & hauts, verſent & pourriſſent avant le tems de la maturité. On voit cet accident avec regret, on s'en plaint, & l'on cherche des moyens pour le prévenir, ou du moins pour en arrêter les funeſtes ſuites. Rien de plus fâcheux en effet pour les Propriétaires & les Fermiers, rien de plus propre à décourager les Cultivateurs qui, après n'avoir rien épargné pour bien préparer leurs champs, ſe voyent par-là fruſtrés de leur eſpérance & du fruit de leurs travaux. Je ne connois que deux moyens pour éviter cet inconvénient; le premier eſt de ne jamais mettre les engrais dans de bonnes terres, pendant le cours de l'année où l'on y ſeme du bled, mais de les y mettre dans l'année des mars; par ce procédé, les engrais s'affoibliſſent, & les mars profitent de ce qui nuiroit au bled.

Le ſecond moyen eſt aſſez généralement employé, lorſqu'on juge par la vigueur & la groſſeur des plantes que les bleds pourront verſer, l'on effanne l'extrêmité des feuilles; mais ce moyen n'eſt pas ſans inconvénient; il peut néanmoins être néceſſaire : comme cette ſuppreſſion des feuilles diminue beaucoup la vigueur des tiges & rend les épis fort petits, lorſqu'on la fait trop tard, j'ai remarqué qu'il falloit s'y prendre de très bonne heure, c'eſt à-dire, vers le dix de Mai, plutôt ou plus tard, ſuivant les années, & jamais pendant les tems de pluies ou de frimats. Il paroît que les Romains avoient bien obſervé & ſenti d'une part, l'importance d'empêcher le verſement des bleds, & de l'autre le danger d'effanner les bleds lorſqu'ils ſont déjà grands, puiſque c'eſt pour obvier à cet inconvénient qu'ils faiſoient paître leurs bleds par les troupeaux, lorſque la pouſſe étoit encore toute jeune. Cette pratique eſt ſuivie dans beaucoup d'endroits.

*Qui ne gravidis procumbat culmen ariſtis,*
*Luxuriem ſegetum tenera depaſcit in herba,*
*Cum primùm ſulcos æquant ſata.* Virg. Georg.

On a aſſuré que pour préſerver les bleds du verſement, il falloit, entr'autres choſes, mettre des engrais analogues aux terres & aux productions : d'autres ont dit qu'il faut deſtiner le fumier de cheval, comme plus chaud, aux terres froides; & le fumier de vache aux terres chaudes. Mais on ſçait que l'analogie des fumiers eſt une chimere, depuis que le célébre M. Baumé nous a appris qu'un vrai fumier tel qu'on veut l'employer, c'eſt-à-dire putréfié, qu'il ſoit de cheval ou de vache, n'eſt ni froid ni chaud.

Voilà comme on nous donne tous les jours des conjectures pour des faits conſtatés. Sur quelles obſervations peut-on être fondé auſſi pour attribuer des qualités nuiſibles au fourrage des prairies artificielles? S'il y a des fourrages malſains, ce ſont inconteſtablement ceux des prés les plus abondans, lorſqu'ils ſont un peu bas & humides : l'herbe de ces prés jaunit au pied, ſe chancit & contracte une mauvaiſe odeur : l'humidité y favoriſe l'accroiſſement de pluſieurs plantes marécageuſes & malſaines. Mais on trouvera tout le contraire dans les prairies artificielles. Comme elles ſont placées encore plus avantageuſement que les prés hauts qui donnent le meilleur foin, puiſqu'elles ſont toujours dans les terres cultivées & par conſéquent à l'abri du ſéjour de l'eau, les plantes de ces prairies très-ſalubres par elles-mêmes, ne peuvent contracter aucune mauvaiſe qualité que par un défaut d'ordre & de ſoin. Au ſurplus, l'expérience qui dépoſe ſi avantageuſement en leur faveur, mérite plus de confiance que tous les préjugés.

### II.

*Obſervation ſur des inſectes deſtructeurs.*

Les campagnes du Comté d'Eſſex viennent d'être aſſaillies par des eſſaims innombrables d'inſectes d'une eſpece ſinguliere. Ils ſont noirs & aſſez reſſemblans aux ſauterelles. Des Naturaliſtes qui les ont examinés penſent qu'ils ſont de l'eſpece des ſauterelles noires d'Italie. Il n'eſt aucune ſorte de plante qu'ils ne rongent; le bled, le houblon, les aſperges, les carottes &c, ils attaquent tout; ils s'attachent même aux

vaches qu'ils mordent ou piquent fortement. Il paroît que le lait les attire ; car à mesure qu'on trait les vaches, ils se jettent avidement sur les sceaux qui reçoivent le lait. On craint que les Fermiers ne soient totalement ruinés par ce fléau, on ne sçait comment en arrêter les ravages. Entre les moyens que l'on a essayés pour faire périr ces insectes, il paroît que l'eau salée est celui dont on attend le plus d'effet.

## III.

*Lettre à l'Auteur de la Gazette.*

Permettez-moi, Monsieur, de vous faire part de ma sensibilité à la lecture d'un mot dont vous vous êtes servi à la fin de l'extrait que vous avez fait de mon Mémoire sur l'analyse de la terre végétative, & que vous avez inséré dans votre Gazette N°. 48. Vous y dites que » la Société d'Agriculture » de cette Ville, après avoir entendu la » lecture de mon Mémoire dans sa Séance » du 26 Mai, *a consenti à ce qu'il fût imprimé* » *avec son approbation* (a) ». J'ignore, Monsieur, si ce terme, *a consenti*, est de style : mais je vous avoue qu'il a un peu blessé mon amour propre. Il imprime ici, ou du moins je crains qu'il n'imprime l'idée d'une grace mendiée. Dans le fait cependant, je n'ai point exigé ce consentement ; je n'avois même aucune raison pour le demander. Jaloux de marcher sur les traces des sçavantes personnes dont cette utile & respectable compagnie est composée, & aux travaux de laquelle je me fais gloire d'être associé, je n'ai eu d'autre intention, en lui rendant compte de mon travail, que de lui donner des preuves de ce zele & de cet amour patriotique dont elle me donne l'exemple. La Société a applaudi à mes vues en délibérant, sans que je l'en aie requis en aucune maniere, que mon Mémoire vous seroit envoyé pour vous prier de l'insérer dans vos Ouvrages périodiques. Si ma délicatesse ne vous paroît pas déplacée, je vous prie, Monsieur, d'insérer la présente dans votre Gazette.

Je dois vous observer aussi, Monsieur ; que la terre végétative que j'ai analysée n'est point celle de M. le Baron d'Espuller, comme votre extrait semble le faire entendre, mais qu'elle est de la fabrique du S^r Decout de la Ville de Poitiers, ainsi que j'en préviens au commencement de mon Mémoire. Quoique ces deux terres paroissent se ressembler à bien des égards, notamment par les propriétés qu'on leur attribue, il peut arriver cependant qu'il y ait quelque différence dans les diverses substances dont elles sont composées. C'est ce que je n'ai point été à portée de vérifier, & c'est un aveu que je dois à la vérité & à l'exactitude.

Je suis &c. *Signé*, LIVRÉ, Apothicaire. *Au Mans, le 24 Juin 1772.*

(a) *M. Livré est prié d'observer que le* consentement *de la Société d'Agriculture du Mans étoit nécessaire, non sans doute pour que son Mémoire fût imprimé, mais pour qu'il le fût avec* l'approbation *de la Société, approbation que l'Auteur mérite, mais qui ne lui en est pas moins honorable, & qui ne peut que prévenir favorablement le Public.*

## IV.

*Lettre sur le Peuplier d'Italie.*

MONSIEUR,

Lorsque le peuplier d'Italie ou de Lombardie a commencé a être connu en France, tous les Cultivateurs ont desiré former des pépinieres de cette espece d'arbre dont les progrès rapides surprennent au-delà de toute expression. Instruits de la maniere de cultiver cet arbre précieux, bientôt les Agriculteurs en ont augmenté le nombre. On l'a admiré d'abord ; on s'est accoutumé à le voir ; plusieurs ont néanmoins fini par le critiquer sans le connoître. Un certain peuplier d'Allemagne qu'on n'a jamais pu nous procurer, & que les plus célébres Naturalistes ont reconnu pour être le peuplier d'Italie, a fait pendant quelque tems diversion, & paroît aujourd'hui entiérement éclipsé, du moins à ce qu'on nous annonce. Nous n'avons pas cru devoir répondre aux critiques qu'on a faites sur le peuplier d'Italie, sans nous être assurés par notre propre expérience du mérite de cet arbre.

Nous avons fait, Monsieur, & nous avons fait faire toutes les épreuves qu'on peut desirer sur le bois du peuplier d'Italie. On a mal-à-propos avancé qu'il valoit à peine le

maronnier d'Inde. Nous en avons fait travailler des planches, ſous nos yeux. Il eſt de fil droit; le bois eſt beau, liſſe; il reçoit un très-beau poli; il ne fait point le chanvre, comme on l'a prétendu : il ſe taille facilement; il n'eſt point caſſant, & nous avons fait pouſſer ſur ce bois des moulures très-belles & très-fines qui, ſans aucun ſoin, ont été très-bien exécutées.

Nous avons tranſplanté de ces arbres qui avoient huit ans & qui ont très bien repris; il n'en périt pas dans les endroits marécageux, & ils s'y ſoutiennent auſſi-bien que l'aulne. Ce peuplier a de plus que celui de France, le mérite de croitre dans des terreins qui ne ſont point abreuvés. Nous en avons fait des échalats, des cercles qui ont bien réuſſi & contre notre attente. Nous en avons vu des tables qui ne ſe ſont point tourmentées, & qui ſont ſinguliérement agréables par leur légéreté & leur ſolidité. Cet arbre s'employe très-agréablement en charmilles qu'on plante de boutures qui ſe ſoutiennent & font de magnifiques allées : il fait un rideau très-agréable. Il reprend à l'ombre & n'eſt pas étouffé par les arbres qui le dominent. Voilà, Monſieur, une eſquiſſe des obſervations que nous avons faites ici & dans nos voyages, ſur le peuplier d'Italie & de Lombardie dont nous nous empreſſons de rendre compte. Nous ne pouvons mieux faire, Monſieur, que de vous prier d'être notre Interprete & de rendre notre lettre publique. Nous ſommes en état d'aſſurer & de prouver de la maniere la plus préciſe tous les faits que nous avançons, & nous répondrons avec plaiſir aux queſtions qu'on pourra nous faire à cet égard. Nous ſommes vrais & nous aimons le bien public. Nous vous rendrions compte avec le même empreſſement des défauts de cet arbre, ſi nous lui en connoiſſions.

Nous avons dans nos pépinieres, Monſieur, des peupliers d'Italie ou de Lombardie depuis 6 pouces de tour ſur 15 pieds de hauteur, qui ſont des arbres formés, bons à faire des remplacemens &c, & des boutures choiſies que nous diſtribuons au millier. Ces arbres ſont tous élevés ſans fumier dans un terrein aſſez mauvais & ſec qui n'a pas 20 pouces de fond : ils ſont droits, liſſes, bien enracinés &c : ils ont la plus belle écorce. Nous paſſerons les différentes qualités au plus juſte prix; nous pourrons même, pour la facilité des perſonnes qui font des plantations, les rendre à leur deſtination. Nous avons auſſi, Monſieur, de très-beaux peupliers de Virginie odorans qui ont de 3 à 5 pouces de tour, quelques peupliers trembles à petites feuilles, peupliers de la Caroline qui ſont très-beaux, peupliers blancs d'Hollande, peupliers du Canada, peupliers du Canada à bois rond, eſpece nouvelle; peupliers d'Athenes, autre eſpece nouvelle, quelques autres encore dont nous ne connoiſſons pas le mérite & que nous nommerons dans la ſuite. Voilà, Monſieur, où ſe bornent nos richeſſes en ce genre.

Nous ſommes &c. *Signé*, SAUVALLE & Compagnie, de la Société Royale d'Agriculture de la Généralité de Paris, au Bureau de Sens.

Les perſonnes qui deſirent ſe procurer des peupliers, peuvent s'adreſſer directement à nous à Sens par la Poſte, les lettres arrivant dans cette Ville en ſept heures; & il y a tous les jours Courrier; ou à Paris, à M. *de la Montagne*, notre Correſpondant, *rue Saint Antoine, vis-à vis la rue Geoffroy-Laſnier*.

Nous avons obtenu des remiſes conſidérables pour le tranſport par les voitures publiques de Sens à Paris.

## V.

### *Queſtion à décider.*

Deux Etrangers de deux Royaumes différens ſe trouvent à Paris; ils ne font ni l'un ni l'autre le commerce. L'un prête 3000 l. à l'autre qui lui en fait le billet dont voici la copie. » Je reconnois que M. K..... » m'a prêté cejourd'hui 3000 l. que je pro- » mets lui rendre dans deux mois, de ce » jour. A Paris ce 7 Février 1772. *Signé*, R.

Le Prêteur qui a aſſigné R. à l'échéance pour le payement des 3000 liv. demande qu'il y ſoit contraint par corps, contrainte qui doit avoir lieu, parce que, dit-il, R. eſt étranger.

R. Soutient au contraire que la contrainte par corps ne pourroit avoir lieu contre lui qu'en faveur d'un François, mais que le Prêteur qui eſt Etranger ne peut ſe prévaloir contre lui R. du privilege des Loix de France.

## AVOINE, FOIN, PAILLE.

Du Mercredi 1 Juillet 1772 au Samedi 4 dudit, l'avoine a été vendue à la Halle, de 16, 18 l. 10 s. à 21 l.; *idem* au Port de la Greve, de 19 à 20 l. *le septier.*

Le cent de foin très-beau & de premiere qualité s'est vendu Porte Saint Michel, le 8 Juillet 1772, de 52 à 53 liv.; *idem* nouveau de 50 à 51; le cent de paille vieille & nouvelle, de 19 à 20 liv.; le cent de foin vieux, premiere qualité, Fauxbourg Saint Martin, de 50 à 51; *idem* nouveau, de 48 à 49; le cent de paille vieille & nouvelle, Fauxbourg S. Laurent, de 18 à 19 liv; le cent de foin vieux, Fauxbourg Saint Antoine, venant de la Brie, de 48 à 49; *id.* nouveau, de 46 à 47; le cent de paille vieille & nouvelle, de 18 à 19 l.

## PRIX *des matieres d'or & d'argent à Paris, du 8 Juillet 1772.*

| | # | s | |
|---|---|---|---|
| Or de Portug. à . . . | 721 | | *marc.* |
| Du Mexique à . . . | 716 | | |
| Du Perou à . . . . | 708 | | |
| Les guinées à . . . | 718 | | |
| Ducats à . . . . . | 97 | 15 | *once.* |
| Or fin à 23 k. . . 31 32. . . . . | 99 | 5 | |
| Or à 20 karats à . . | 83 | 10 | |
| L'argent à 11 d. . . 20 g. à . . . . | 53 | 5 | *marc.* |
| *Idem* à 11 d. 10 . . gr. à . . . . . | 51 | 10 | |
| Piastres à . . . . . | 48 | 14 | |

## CHANGES DE PARIS, *du 8 Juillet 1771.*

| | |
|---|---|
| Amsterdam ..... | 55 ¾ à 7 8e. |
| Londres ..... | 32 7 8e. |
| Hambourg ..... | 181 ½ |
| Madrid ..... | 15 2 |
| Cadix ..... | 14 19 6 |
| Livourne ..... | 96 ¼ |
| Gênes ..... | 94 ¼ |
| Lyon, *Août.* ..... | ⅞ à ¼ p. 0 p. |

## COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

| *Juillet 1772.* | *Lundi 6.* | *Mardi 7.* | *Mercredi 8.* |
|---|---|---|---|
| COMP. D. IND. | | | |
| Actions à 7 coup. | 1147 ½ . . . | 1145 47 ½ . . | 1147 ½ 1 . . |
| D°. 16es. à 7 cou. | . . . . . | . . . . . | 760 . . . . |
| D°. 8es. à 4 coup. | . . . . . | 146 . . . . | 146 . . . . |
| D° 25es. à 4 coup. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Emprunt Oct. . | 266 . . . . | 266 65 . . . | 266 . . . . |
| Prom. à 5 p. 0. . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Prom. à 4 p. 0. | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| Loterie 5e tirage. | 465 . . . . | 465 . . . . | 465 . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |
| . . . . . | . . . . . | . . . . . | . . . . . |

## *LETTRES de MM. les Payeurs des Rentes de l'Hôtel-de-Ville, six derniers mois 1771.*

| Du Sam. 4 Juil. 1772. | | Du Lundi 6. | | Du Mardi 7. |
|---|---|---|---|---|
| *Messieurs* | | *Messieurs* | | *Messieurs* |
| Caron, six dern. mois 1771. | M. | Delamotte, six d. mois 1771. | L. | Viellard, six d. mois 1771. |
| Clouet, *idem.* | | Certain, *idem.* | | Defrance, *idem.* |
| Delarue pere, *id.* | | Masson, *idem.* | L. | Marsollier, *id.* |
| Lenoir, *idem.* | | Creuzé, *idem.* | | Defays, *idem.* |
| Gossey, *idem.* | P. | Thevenin, *idem.* | M. | Cauchy, *idem.* |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |
| ..... | | ..... | | ..... |

*A Paris, du Bureau Royal de Correspondance Générale, rue des Deux-Portes S. Sauveur.*

Chez KNAPEN & DELAGUETTE, Libraires-Imp. Pont S. Michel,

GAZETTE *D'AGRICULTURE*, COMMERCE, *ARTS ET FINANCES.*

*ANNÉE* 1772. Du Mardi 14 Juillet.

## I.

### *NOUVELLES ÉTRANGERES.*

### DANEMARCK.

DE COPENHAGUE, *le 26 Juin.*

LES vents contraires ont empêché un très-grand nombre de navires de débouquer dans la mer du Nord.

Les prix des grains baissent de jour en jour dans la Norwege.

Les campagnes de Zéelande sont dans un état si prospere, qu'on ne se souvient pas de les avoir vues si florissantes depuis quarante ans.

### ALLEMAGNE.

DE DANTZICK, *le 30 Juin.*

Nos terres même les plus ingrates offrent les apparences de la plus belle récolte : l'intérieur de la Pologne ne présente pas une perspective moins agréable dans les lieux cultivés. Les prix des grains se moderent de jour en jour.

On craint ici que le Roi de Prusse ne fasse détruire la levée appellée *Pointe de Moldau*, que cette Ville avoit fait construire à grands frais à trois milles de Marienwerder, à l'endroit où la Vistule se partage en deux bras, afin de retenir les eaux qui conduisent ici les bâtimens de l'intérieur de la Pologne, & nous assurent rent le commerce des grains.

### ANGLETERRE.

DE LONDRES, *le 2 Juillet.*

On assure que S. M. a résolu d'instituer un nouvel Ordre que l'on appellera l'*Ordre de Minerve*, pour l'encouragement des Sciences & des Lettres : il sera composé de vingt-quatre Chevaliers, le Roi lui-même en sera le Chef. Les Chevaliers porteront une étoile d'argent à neuf pointes : au centre de l'étoile il y aura une figure de Minerve avec cette légende, *omnia posthabita scientiæ :* le cordon sera couleur de paille. On croit que l'institution aura lieu, dit-on, avant la rentrée du Parlement.

On écrit de Bristol qu'il y est arrivé plusieurs bâtimens chargés de grains d'Amérique, & qu'on y en attend de nouveaux. Cette importation, jointe aux apparences de la plus belle récolte, a fait notablement baisser le prix du bled. On a envoyé dans les Marchés de Glocester des montres des grains d'Amérique ; & comme la qualité en a paru excellente, les Boulangers en ont beaucoup acheté.

On a essuyé de grands orages dans plusieurs cantons. A Leeds, il est tombé de la grêle dont les grains avoient jusqu'à cinq pouces de circonférence : les jardins surtout ont prodigieusement souffert.

On mande d'Exeter qu'il y étoit dernierement arrivé une si grande quantité de

harengs qu'on en donnoit au Marché cent petits pour un ſou & douze des plus gros pour le même prix.

Une bruine apportée par un vent du ſud-oueſt, a entiérement gâté les fruits & particuliérement les pommes dans le Comté de Midland & autres lieux.

Comme on s'attend, dit-on, à Amſterdam à un embargo ſur les navires chargés de bled & frétés pour les pays étrangers, pluſieurs bâtimens ſe ſont diſpoſés à ſortir du Port avec la moitié de la cargaiſon.

On mande de la Haye que les Marchands, dans les circonſtances préſentes, ont pris la réſolution de ne pas avancer de l'argent pour des emprunts.

Un Marchand Anglois écrit de Liſbonne que M... vient de ſuſpendre ſes payemens. Cette Maiſon avoit été juſqu'à préſent regardée comme la plus conſidérable de Portugal. On prétend que cet événement a été cauſé en partie par les affaires d'intérêt que M... avoit avec des Maiſons de France qui ont manqué. On ne doute pas que ſa chûte n'entraine pluſieurs autres Marchands de Liſbonne.

## II.

### *Nouvelles de l'intérieur du Royaume.*

D'Aix (*en Provence*), *le* 1 *Juillet.*

Les prix des grains ont augmenté dans le courant du mois dernier, ce qui a entrainé une hauſſe dans la taxe du pain. La récolte ne nous permet pas de croire que cette augmentation ſe ſoutienne.

Par l'Arrêt du Conſeil du 6 Avril revêtu de Lettres Patentes, concernant l'augmentation de deux ſous pour livre ſur le prix du ſel, S. M., afin de donner à la Province des marques particulieres de ſon affection, & de convertir la crue dont il s'agit, très-inférieure à celle du prix des denrées & marchandiſes du pays, particuliérement des moutons & des laines, en un moyen certain non-ſeulement d'y faire fleurir de plus en plus l'Agriculture & le Commerce, mais encore de procurer un ſoulagement réel à ſes Habitans, confirme les droits, privileges & franchiſes dudit pays, conformément à ſes uſages & titres, n'entendant que l'exécution de l'Edit de Novembre dernier y porte aucune atteinte; & ordonne que des deniers qui proviendront de la perception deſdits deux ſous pour livre dans ledit pays, les Fermiers ou autres Prépoſés à la perception verſeront annuellement entre les mains du Tréſorier dudit pays la ſomme de cent cinquante mille livres dont cent mille livres ſeront employées chaque année en ouvrages d'utilité publique, tels que la conſtruction & entretien des ponts, chemins & canaux d'arroſage, & cinquante mille livres en moins-impoſé ſur les Communautés qui ſe trouveront plus ſurchargées dans la répartition des Tailles.

De Nismes, *le* 3 *Juillet.*

Les moiſſons ſont fort avancées dans tout le Bas-Languedoc, ſi elles ne ſont pas entiérement achevées. Les bleds ſe trouvent aſſez généralement beaux. Les vignes & les oliviers ont très-bonne apparence. S'il ne ſurvient pas des accidens nuiſibles, l'année ſera une des plus favorables que l'on ait eues depuis long-tems.

De Lille (*en Flandre*), *le* 3 *Juillet.*

Il y a eu dans cette Province beaucoup de grains de la derniere récolte germés & gâtés. La corruption eſt ſenſible dans le grain en nature; mais on la déguiſe artificieuſement dans les farines, & quoiqu'il ſoit pourtant aſſez facile de la reconnoître avec un peu d'attention, il n'eſt pas étonnant que bien des gens y ſoient trompés dans des pays où l'éducation ne donne aux Citadins aucune ſorte de connoiſſance des choſes relatives aux premiers beſoins de la vie; ce qui paroitra barbare dans les ſiecles où l'on apprendra réellement aux hommes à vivre. Par une Ordonnance du 13 Juin dernier, nos Officiers Municipaux ont fait défenſe aux Marchands de farine d'en vendre de mauvaiſe qualité. C'eſt violer le droit naturel que de tromper, ſur-tout dans une matiere de cette importance; des inſtructions convenables préviendroient plus ſûrement & plus généralement que les autres moyens, ce genre de fraudes. La prohibition ne doit être appliquée qu'à ces cas-là; car ſi le Marchand de farine vendoit de mauvaiſe farine comme telle, il ne ſeroit pas répréhenſible, attendu que la mauvaiſe farine